



Département de Seine-et-Marne  
Arrondissement de Fontainebleau  
République Française

**LA VILLE DE NEMOURS CHERCHE  
DEUX CHARGÉS DE RÉCOLEMENT ET DE DOCUMENTATION (H/F)  
EN STAGE  
AVRIL/MAI - JUIN/JUILLET 2017  
CHÂTEAU-MUSÉE**

Édifice médiéval majeur, construit au XIIe siècle, remanié aux XVe et XVIIe siècles, le château est classé monument historique. Le musée détient l'appellation "musée de France". Les collections sont à dominante Beaux-arts des XIXe et XXe siècles. Actuellement une exposition intitulée « Au masculin, chefs-d'œuvre des collections du Château-Musée (1850-1914) » est programmée jusqu'au 26 novembre 2017.

Missions :

- Assistance au récolement des imprimés, cartes et plans en dépôt aux Archives départementales de Seine-et-Marne à Dammarie-Les-Lys [2 jour par semaine].
- Recherches documentaires et iconographiques dans les bibliothèques parisiennes, en relation avec la documentation des 20 000 œuvres conservées au Château-Musée (sculpture, peinture, arts graphiques, photographie, histoire naturelle, militaria, numismatique, art et tradition populaire, etc.) [1 jour par semaine].

Expériences et aptitudes requises :

- Licence 2 minimum.
- Intérêt pour l'art et l'histoire, ainsi que pour la documentation. La connaissance du cadre réglementaire du récolement des musées de France serait un plus.
- Maîtrise et aisance des outils multimédias et du Pack Office.
- Autonomie, sens de l'organisation, grande rigueur et discrétion.
- Bonne orthographe, capacités d'observation et d'adaptation.
- Aisance relationnelle.

Demande de disponibilité 3 jours par semaine, du 3 avril au 17 mai 2017 pour un premier stagiaire et du 22 mai au 5 juillet inclus pour un deuxième stagiaire.

Formation assurée en interne.

Pour plus de renseignements, contacter Arnaud VALDENNAIRE, directeur du Château-Musée de Nemours – rue Gautier Ier – 77140 NEMOURS – 01 64 28 27 42.

[chateau.musee@ville-nemours.fr](mailto:chateau.musee@ville-nemours.fr).

Convention de stage obligatoire.

Trajet : 1h de la gare de Lyon, arrêt Nemours-Saint-Pierre puis 10 minutes à pied.